

**PROCÈS-VERBAL  
du CONSEIL DE FACULTÉ  
du 30 septembre 2019  
sous la présidence du Doyen Anne Fauchon**

**Étaient présents** : Mme Marie-Christine Autrand ; Mme Nathalie Blanc ; M. Yann-Arzel Durelle-Marc ; Mme Anne Etienney ; Mme Anne Fauchon ; M. Guilhem Julia ; M. Franck Laffaille ; M. Christophe Laurent ; M. Damien Mannarino ; M. Jean-Jacques Menuret ; M. Jacques Maury de Saint-Victor ; Mme Despina Sinou ;

**Étaient représentés** : M. Emmanuel Giannesini ; Mme Muriel Tapie-Grime ; M. Antoine Pécoud.

**Invitées permanentes** : Mme Sandra Cochot ; Mme Sandrine Seygnerole.

**Invitée** : Mme Virginie Roche

Madame le Doyen ouvre la séance à 13 heures.

L'ordre du jour est le suivant :

**1 - Informations diverses**

**Bilan de la 2<sup>ème</sup> année de mandat :**

\* Travaux : Le remplacement de la verrière du rez-de-chaussée ; réfection de plusieurs bureaux de personnels administratifs ; installation d'une climatisation dans le bureau de S. Kieffer (technicien informatique) ; réfection du rez-de-chaussée près de la verrière.

\* Pédagogie : Depuis la rentrée universitaire, a été mise en place la nouvelle offre de formations ainsi que les nouvelles MCCC des licences ; relance effective de la convention « les cordées de la réussite » avec la région Ile de France ; adoption de la sélection en M1 pour les Masters de Droit.

\* Relations internationales : développement du réseau et réactivation d'anciens partenariats.

**- Objectifs pour 3<sup>ème</sup> année de mandat :**

\* Travaux : réfection des toilettes des étudiants au rez-de-chaussée ; le remplacement du revêtement du sol des couloirs H et K du rez-de-chaussée et poursuite de la réfection de bureaux administratifs.

\*Pédagogie : assurer le bon fonctionnement de la 1<sup>ère</sup> année de la nouvelle offre de formation ; relancer et condenser la Capacité en Droit ; accompagner la mise en place de la réforme PACES ; accompagner la mise en place d'une double licence droit-économie ; redynamiser les parcours en Droit public ; mise en place de la

sélection en M1 (masters Droit).

Arrivées-Départs :

Départs BIATSS : M. Laurent Mernier ; Mme Alli Cozic-Sova ; Mme Béatrice Griboval ; Mme Tina Di Chiara ; Mme Leïla Mohamed.

Départ enseignant : M. Patrick Redon (MCF 01 ; retraite).

Arrivées BIATSS : Mme Magalie Gaiotti (M2 Droit des activités numériques et M2 RSE en apprentissage) ; Mmes Marjorie Antiope et Dahbia Ait-Malek (FC) ; M. Hassan El Moumen (L2 Droit).

Arrivées enseignant-chercheurs : Mme Fanny Giansetto (MCF 01) ; M. Christophe Laurent (PAST 02 mi-temps).

Travaux en cours avec l'UFR SEG : Le remplacement des 5 portes d'accès sur l'extérieur ; réfection de la zone centrale du rez-de-chaussée à proximité de la verrière ainsi que l'installation et ameublement d'un local BDE ; réfection des toilettes du personnel (1<sup>er</sup> étage), escaliers 1<sup>er</sup> et 2<sup>d</sup> étages, passage circulation 1<sup>er</sup> étage ; nouvelle signalétique.

Divers aménagements :

\* L'ameublement de la salle des enseignants (K 103).

\* Le processus d'usage des réseaux sociaux est en cours et LinkedIn est désormais opérationnel.

\* Projet d'acquisition d'un système permettant la lecture optique des notes des copies.

Communication et Entreprises :

La signature d'une convention avec le Tribunal de commerce de Bobigny est prévue courant octobre.

Relance de la Capacité en droit : Alain Pipart, responsable de cette formation, a noué des contacts avec la Région et Pôle emploi. Une réflexion pourrait être menée lors de la conférence des doyens pour obtenir du ministère une modification du décret de 1956 pour obtenir capacité en une année (et non 2) du fait de la concurrence des DAEU.

**2-Procès-verbal du Conseil du 11 juin 2019**

Le Conseil se prononce sur le Procès-verbal du Conseil du 11 juin 2019.

**Vote favorable à l'unanimité.**

**3- Audition de Mme Virginie Roche (vice-doyen aux Relations internationales et Institutionnelles)**

Madame Virginie Roche, vice-doyen aux relations internationales et institutionnelles, présente aux membres du Conseil d'UFR les différentes avancées de partenariat et de convention.

Espagne : proposition de partenariat en cours de discussion avec l'Université de Barcelone (publique) et l'Université Ramón Llull (privée).

Grèce : contacts pris avec des universités publiques grecques afin d'établir des partenariats (Université nationale d'Athènes, Pantéion d'Athènes et Aristote de Thessalonique).

Irlande : projet *Irish Network for the Legal Humanities* (INLH) créé avec DCU (Dublin University College) et UCC (University College Cork), dans le cadre du projet GIS EIRE.

Italie : accords de partenariat avec les universités de Cagliari, Naples et de Vérone, approuvés lors du dernier Conseil d'UFR, en voie de signature.

L'avenant à l'accord avec l'Université de Trento a été signé avec une validité d'un an (nouvel accord-cadre, prenant en compte les évolutions dans les programmes d'étude des deux partenaires, est en cours de négociation).

Roumanie : accord Erasmus proposé par la Faculté de Droit de l'Université de Bucarest, dans la limite de 2 étudiants en échange.

Russie : reprise des relations avec les universités russes est en cours, à l'occasion notamment du renouvellement de la convention avec l'Académie de Justice de Moscou. D'autres propositions sont aussi discutées.

Argentine : accord-cadre avec l'Université publique de Buenos Aires en cours d'élaboration. Une journée d'études organisée à Buenos Aires par Despina Sinou et Emiliano Buis sur le thème de la justice transitionnelle viendra sceller cette collaboration. Un nouvel accord-cadre est en cours d'élaboration avec l'Université de Belgrano de Buenos Aires.

Colombie : accord-cadre multilatéral de partenariat avec l'Université de Sabaneta (Medellín), l'Université autonome de Manizales et la Fondation Maison des Sciences de l'Homme (FMSH) – approuvé lors de la réunion du Conseil d'UFR du 25 mars dernier – a été signé par tous les partenaires. Une convention d'application est en cours d'élaboration et des échanges d'étudiants sont déjà prévus pour l'année prochaine. Un projet de colloque pour le printemps 2020 est en cours d'élaboration, coordonné par Despina Sinou et Juan Rodrigo Vega, doyen de la Faculté de droit de l'UniSabaneta.

Mexique : accord de partenariat avec l'Université de Monterrey en phase de signature.

États-Unis : convention possible avec la UMKC Law School (University of Missouri, Kansas City). Une rencontre avec le doyen Barbara Glessner Fine et le vice-doyen aux relations internationales Jeff Thomas est prévue fin avril à UMKC Law School. Des contacts ont été pris auprès de l'Université de Bâton-Rouge (Louisiane) en vue de signer un accord de partenariat.

Australie : MOU (Memorandum of Understanding), protocole d'entente avec l'Université de Bond en Australie, signé et reçu fin août 2019 à l'UFR DSPPS.

#### **4 - Audition de Monsieur Olivier Oudar VP CFVU (représentant le doyen de SMBH, Mme Nathalie Charnaux)**

Afin de remédier à la fin du désert médical, Monsieur le Président de la République Emmanuel Macron a décidé de mettre fin au *numerus clausus*.

Monsieur Olivier Oudar présente donc aux membres du Conseil la réforme du Paces. Il sera voté sur le sujet lors d'un conseil extraordinaire qui se tiendra en novembre.

#### **5 – Légère modification des MCCC des licences (Article 9 : licence en 6 ans )(\*)**

Article 9 : Admission dans l'année supérieure et redoublement

L'inscription dans l'année supérieure est subordonnée à la validation des deux semestres de l'année précédente. Le nombre d'inscriptions maximum pour obtenir la Licence est fixé à six. Un seul redoublement par année est autorisé.

Les membres du Conseil se prononcent sur la légère modification de l'article 9 des MCC des licences.

**Vote favorable à la majorité.**

#### **6- Légère modification des MCCC des Masters Droit (1 seul redoublement pour les étudiants inscrits en 2019-2020)**

Les membres du conseil se prononcent sur la légère modification des MCCC des masters 1 limitant un seul redoublement.

**Vote favorable à l'unanimité.**

#### **7- Légère modification des MCCC du DIU OHADA en présentiel (\*) (\*\*)**

Les membres du Conseil se prononcent sur la légère modification des MCCC du DIU OHADA en présentiel.

En vue de l'obtention du diplôme, le contrôle des connaissances s'applique au contenu des 4 UE, correspondant aux 12 cours formant le diplôme. Le contrôle des connaissances sera constitué d'une épreuve écrite de 3h. L'épreuve écrite consistera en des questions / cas pratiques.

Modalités de validation du diplôme

Le diplôme est sanctionné par une seule session, sans session de rattrapage.

Le jury délivre le diplôme au vu de la moyenne générale, égale ou supérieure à 10/20.

Toutefois, dans le cas d'une absence à l'examen pour un cas de force majeure, les responsables d pourront, après en avoir délibéré, organiser une session de rattrapage.

**Vote favorable à l'unanimité**

#### **8 – Vote nouveaux tarifs DIU OHADA en distanciel (\*) (\*\*)**

Les membres du Conseil se prononcent sur la modification du tarif du DIU OHADA en distanciel :

- Etudiant : 1000€
- Non étudiant (en situation d'emploi) : 3000 €

**Vote favorable à l'unanimité**

#### **9- Double licence droit-éco**

Madame le Doyen demande un vote afin que les membres du Conseils se prononcent sur l'ajout à l'ordre du jour du point 9 concernant la modification de la L3 double licence.

Double Licence Droit Économie L3 : Maquette pour la rentrée 2019-2020

L3 - SEMESTRE 5 30 ECTS	Enseignants	CM/TD	ECTS
UE Majeure Économie/Droit 12 ECTS			
Économie industrielle et de l'innovation (mutualisé)	I Liotard	27 CM	3
Organisations et marchés (mutualisé)	V DUchesne	27 CM	3
Droit des sociétés (mutualisé)	T Le Gueut	30 CM+ 15 TD	3
Droit du travail (mutualisé)	M Roussel	30 CM	3
Total Majeure S5		114 CM +15 TD	
UE Mineure Economie/Droit 11 ECTS			
Macroéconomie approfondie (mutualisé)	D Lang	30 CM+15 TD	3
Statistiques appliquées (mutualisé)	I Trouvé	30 CM + 15 TD	3
Droit des collectivités territoriales (mutualisé)	M Altindag	33 CM	3
Droit de l'environnement (mutualisé)	F Lafaille	16,5 CM	2
Total Mineure S5		109,5 CM +30 TD	
UE Majeure transversale linguistique 7 ECTS			
Anglais (mutualisé)	J Maillard	30 TD	3
Majeure par objet : concurrence et politique industrielle	N Coutinet/Z Jacquemin	30 TD	4
Total transversal S5		60 TD	
Total heures étudiants S5		223,5 CM+105 TD	

L3 - Semestre 6 30 ECTS	
UE Majeure Droit/ Economie 12 ECTS	
Droit civil : contrats spéciaux (mutualisé)	G Julia
Droit des sociétés 2 (mutualisé)	F Giansetto
Économie du travail et des entreprises	N Coutinet
Economie bancaire	S Rigot
Total Majeure S6	
UE Mineure Droit/Economie 11 ECTS	
Droit des libertés fondamentales (mutualisé)	
Droit de l'environnement (mutualisé)	F Lafaille
Système monétaire et financier (mutualisé)	D Gatti
Informatique appliquée (mutualisé)	A Wenessia
Total Mineure S6	
UE Majeure transversale linguistique 7 ECTS	
Anglais (mutualisé)	
Majeure par objet Mémoire	N Coutinet/Z Jacquemi
Total transversal S6	
TOTAL HEURES ETUDIANTS S6	
TOTAL HEURES ETUDIANTS L3	

**Vote favorable à la majorité.**